



# Le journal des Marchés Publics

## Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

### EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

#### Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**  
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,  
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

INFRASTRUCTURE

03

ECONOMIE

02

ADMINISTRATION

08

RURAL

02

EDUCATION

01

#### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.armp.cm](http://pridesoft.armp.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm), Web: [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

#### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@armp.cm](mailto:pridesoft@armp.cm)

N° 1937

21 Novembre 2019

21 November 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....

N° Carte Contribuable(\*) : .....

N ° Registre de Commerce(\*) : .....

Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA

Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE

Capital (chiffres en FCFA): .....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....

Adresse(\*\*) : ..... B.P. : .....

Tél.(\*) : ..... Fax : .....

E-mail(\*) : .....

Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG

Exercice(\*) : .....

Référence(\*) : .....

Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....

Objet(\*) : .....

.....

Montant(en chiffres)(\*) : .....

Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....

Date de Versement(\*) : .....

### Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b> <a href="#">08/AONO/CPM/SG/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 06-12-2019
----------	--

<b>2</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/CPM/SG/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE UN (01) BLOC MATERNEL ET CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL DEPARTEMENT DE LA MENOUA.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 06-12-2019
----------	--

<b>3</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 DU 18/11/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BUREAU DE DIRECTEUR ET D'UN BLOC LATRINES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADJEGHANG DANS LA COMMUNE DE PENKA- MICHEL, RÉGION DE L'OUEST.  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 11-12-2019
----------	--

<b>4</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGÉ ÉLECTRIQUE SOLAIRE ET CHÂTEAU STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AVEC BÂCHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE À 04 ROBINETS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADJEGHANG DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, RÉGION DE L'OUEST.  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 11-12-2019
----------	---

<b>5</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°003/DDC/C-A-GRAII/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> ÉLECTRIFICATION DU QUARTIER NGALBIDJE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> 05-12-2019
----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">06/C/C-MARTAP/2019 DU 29 AVRIL 2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 06/C/C-MARTAP/2019 DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MTP/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE) MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP 2019</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---

<b>7</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">12/C/C-MARTAP/2019 DU 09 OCTOBRE 2019</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 12/C/C-MARTAP/2019 DU 09 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°03/ADC/CMT/2019 DU 27 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE TCHABBAL- (INTER N1) - MANDOUROU- CASCADES DU FARO DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N°004706/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP 2019</p> <p><b>Nature de prestation</b> N/A</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---

<b>8</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">COMMUNIQUE</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITORING DES RESEAUX INFORMATIQUES DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN</p> <p><b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	--

<b>9</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">040 /C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005306/L/MINMAP/SG/DGMI/DMBEC/ SB DU 10 OCTOBRE 2019 DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS ET DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION DES IMMEUBLES DEVRANT ABRITER LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
----------	---

<b>10</b>	<p><b>Reference</b> <a href="#">04/C/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a></p> <p><b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019, POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES, ETANCHEITE ET PLAFONDS, SOLS INTERIEURS ET SOUBASSEMENT EXTERIEUR AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE SUIVANT ACCORD N°005551/L/MINMAP /SG/DGNI/DMBEC/NT-NC DU 18 OCTOBRE 2019.</p> <p><b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux</p> <p><b>Date de cloture</b> N/A</p>
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">13/C/C-MARTAP/CIPM/2019 DU 25/10/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°13/C/C-MARTAP/CIPM/2019 DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 13/DM/C-MARTAP/CIPM/2019 DU 25 OCOTBRE 2019 OBJET DE L' AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DCCM/SG/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE SUR L'AXE GUENA BHANGTAL - MAYO-GOLBI LONG DE 2.4 KM ET CONSTRUCTION D'UN DALLOT SIMPLE DE 3 X 2 SUR LE MAYO-GOLBI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°2614/2019/DG/DAG/SDPA/SP</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°2614/2019/DG/DAG/SDPA/SP DU 18 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITRING DES RESEAUX INFORMATIQUES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°809/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°809/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>17</b>	Reference	<a href="#">269 /DP/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
<b>18</b>	Reference	<a href="#">029/DP/J09/SAEF</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	DECISION PREFECTORALE N°029/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A
<b>19</b>	Reference	<a href="#">N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 A 2018 DES PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
<b>20</b>	Reference	<a href="#">N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Approvisionnement Généraux
	Date de cloture	N/A
<b>21</b>	Reference	<a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°04</a> <a href="#">Lire</a>
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N°04 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ÉLÈVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À TROIS (03) CELLULES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLABANG DANS COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

# COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°08/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES  
PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET  
L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL,  
DEPARTEMENT DE LA MENOUA.**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la commune de Penka-Michel, Autorité contractante lance APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°08/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ(05) FORAGES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET L'ÉCOLE MATERNELLE BILINGUE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, DEPARTEMENT DE LA MENOUA.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les etudes geophysiques ;
- la réalisation d'un forage;
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine;
- construction d'une clôture autour du forage;
- La formation et l'animation du comité de gestion du point d'eau.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 87 500 000 (quatre-vingt sept millions cinq cent mille)

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais.

la participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du FEICOM /Exercice 2019.

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Penka-Michel Tel:699 89 89 06 / 696 75 06 88.

## 7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis à la Mairie de PENKA-MICHEL sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de PENKA-MICHEL d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA.

## 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Mairie de PENKA-MICHEL au plus tard le 06/12/2019 à 09 heures, heure locale e devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°08/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 DU15/11/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05)  
FORAGES PHOTOVOLTAIQUES DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET  
L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL,  
DEPARTEMENT DE LA MENOUA.**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPUILLEMENT ».**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de cent vingt(120) jours calendaires. ce délai court à comter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de un **million sept cent cinquante mille (1 750 000) francs CFA**, et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant par été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc). Conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédent la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

NB : L'Autorité contractante u la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes es étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produits et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et financières aura lieu le 06/12/2019 à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de PENKA-MICHEL sise à la salle des actes de la commune de PENKA-MICHEL.

### 1. 10. L'ouverture de plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) et financières (volume 3) ;
- 2<sup>ème</sup> étape : ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

**Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.**

## 13. Critères d'évaluation

### Principaux critères éliminatoires

- absence de la caution de soumission ;
- présence de documents falsifiés dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères ;
- absence d'une pièce non régularisée dans quarante-huit heures (48) hors mis la caution de soumission.

### Principaux critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification portent sur :

- référence générales de l'entreprise oui/non
- présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- capacité financière de l'entreprise oui/non
- nombre et qualification du personnel de chantier oui/non
- nombre et qualité du matériel de chantier oui/non
- organisation, méthodologie, et planning d'exécution des travaux oui/non

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (80% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au **plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à la Mairie de PENKA-MICHEL pour l'établissement et la souscription de son marché. Faute par lui de se présenter, le marché est attribué au suivant./

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de PENKA-MICHEL, Tél : 699 89 89 06 / 696 75 06 88.

*PENKA-MICHEL le 15 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

***TSIAZE FOZANG Jean Pierre***

# COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°09/AONO/CPM/SG/CIPM/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE  
DEUX (02) SALLES DE CLASSE UN (01) BLOC MATERNEL ET CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (06)  
COMPARTIMENTS DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES MILLA II, BAKE. MESSING, SUELAH ET L'ÉCOLE  
MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL DEPARTEMENT DE  
LA MENOUA.**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de PNKA-MICHEL, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction de quatre ( 04) bloc de deux ( 02) salles de classe, un ( 01) bloc maternel et cinq (05) blocs latrines à six (06) compartiments dans les écoles publique MILLAIL, BAKE, MESSING, SUELAH et l'école maternelle bilingue de PENKA-MICHEL de la commune de PENKA-MICHEL Département de la MENOUA.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux du présent appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif.

## 3. Allotissement

Les travaux sont répartis en cinq(05) lots ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation
01	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique MILLA II
02	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique BAKE
03	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique MESSING
04	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique SUELAH
05	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école bilingue de publique PENKA-MICHEL

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais.

La participation des entreprises sous forme de groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

## 5. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont par le Budget 2019 du FEICOM.

## 6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et Obtenu à l'Hôtel de ville de PENKA-MICHEL, Tél : 699 89 89 06/ 696 75 06 88 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante mille ( 50 000) FCFA représentant les frais d'achat du dossier, payable à la recette municipale de PENKA-MICHEL.

## 7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir complet à l'Hôtel de ville de PENKA-MICHEL : Tel : 699 89 89 06/ 696 75 06 88 au palus tard le 06/12/2019 à 9heures, heure locale et devra porter la mention suivante :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/ AONO/CPM/SG/CIPM/2019

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE ,UN(01) BLOC MATERNEL ET CINQ (05) BLOCS LATRINES A SIX (06) COMPARTIMENTS DANS LES ECOLES PUBLIQUES MILLA II, BAKE, MESSING, SUELAH ET L'ECOLE MATERNELLE BILINGUE DE PENKA-MICHEL DE LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL DEPARTEMENT DE LA MENOUA. « PROCEDURE D'URGENCE »**

**(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT)**

## 8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre(04) mois.

## 9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution dont le montant par lot est donné ainsi qu'il suit :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnelle	Montant caution (FCFA)
01	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique MILLA II	26 789 000	535 780
02	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique BAKE	26 789 000	535 780
03	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique MESSING	26 789 000	535 780
04	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école publique SUELAH	26 789 000	535 780
05	un bloc de deux (02) salles de salle et un bloc latrines à six (06) compartiments à l'école bilingue de publique PENKA-MICHEL	29 500 000	590 000

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du présent DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang agréée par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant conforme à l'article 6 valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conforme par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offre.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédent la date de dépôt des offres ou avoir été établi postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme au prescription du présent avis et du dossier d'appel d'offre sera déclarée irrecevable notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier rang agréé par le Ministère chargé des finances ou le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offre entrainera le rejet de l'offre.

## 11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en deux phases, à savoir : l'ouverture des pièces administratives (1<sup>er</sup> phase) et l'ouverture des offres techniques et financières (2<sup>ème</sup> phases).

L'ouverture des pièces administratives aura lieu le 06/12/2019 à partir de 10, heure locale, par la commission interne des passations des marchés de la commune de PENKA MICHEL, dans la salle de réunion de l'hôtel de ville, tel 699 89 89 06 /696 75 06 88.

Seul les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse des offres techniques et seuls les soumissionnaires ayant obtenus une note minimale de 80% seront invités à y assister.

## 12. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant les critères dite éliminatoires, puis suivant les critères dites essentiels selon le système binaire (oui ou non).

### a) Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Présence de document falsifié dans le dossier de soumission, ou de fausse déclaration ;
- Note technique inférieur à 80% de l'ensemble des critères.
- Absence d'une pièce non régularisée dans quarante huit heures (48 h) hormis la caution de soumission.

### b) Critères essentiels (10 critères)

- Référence générale de l'entreprise oui/non
- Présence d'un rapport de visite des sites oui/non
- Capacité financière de l'entreprise oui/non
- Nombre et qualification du personnel du chantier oui/non
- Organisation, méthodologie et planning d'exécution des travaux oui/non

## 13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la moins disante sera déclarée attributaire.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre vingt dix jours (90 jours) à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès du Maire de la commune de PENKA MICHEL tel 699 89 89 06/696 75 06 88

### Additif à l'appel d'offre

L'autorité contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toutes autres modifications ultérieures utiles au présent appel d'offres.

*PENKA-MICHEL le 15 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

## COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°02/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 DU 18/11/2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES AVEC BUREAU DE DIRECTEUR ET D'UN BLOC LATRINES À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADJEGHANG DANS LA COMMUNE DE PENKA- MICHEL, RÉGION DE L'OUEST.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENTS.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

### 2. Financement

Commune de PENKA-MICHEL/ PNDP.

### 3. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de PENKA-MICHEL, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 4. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de PENKA-MICHEL, et au PNDP Ouest, à partir du 18/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

### 5. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de PENKA-MICHEL, Autorité Contractante et sera déposé à la Mairie de Penka-Michel. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DECONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 02. /DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 DU 18/11/2019 pour les Travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe équipées avec bureau de directeur et d'un bloc latrines à l'Ecole Publique de BADJEGHANG dans la Commune de Penka-Michel, Région de l'Ouest.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Penka-Michel (Service de passation des marchés le 11/12/2019 à 10 heures.

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 6. Délai de Livraison

120 jours

## 7. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Penka-Michel, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent le 11/12/2019 à 11 heures à la Mairie de Penka-Michel.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*PENKA-MICHEL le 18 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

***TSIAZE FOZANG Jean Pierre***

## COMMUNE DE PENKA-MICHEL

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03/DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 TRAVAUX DE RÉALISATION D'UN FORAGE MUNI D'UN KIT DE POMPE IMMERGÉ ÉLECTRIQUE SOLAIRE ET CHÂTEAU STRUCTURE EN BÉTON ARMÉ AVEC BÂCHE PLASTIQUE DE 3000 LITRES ET UNE BORNE FONTAINE À 04 ROBINETS À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE BADJEGHANG DANS LA COMMUNE DE PENKA-MICHEL, RÉGION DE L'OUEST.**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Travaux de réalisation d'un forage muni d'un kit de pompe immergé électrique solaire et château structure en béton armé avec bâche plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 04 robinets à l'école publique de Badjegang dans la Commune de Penka-Michel, Région de l'Ouest.

### 2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : HYDRAULIQUE.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

### 3. Financement

Commune de PENKA-MICHEL/ PNDP.

### 4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de KA-MiCHEL, Autorité Contractante, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 5. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Mairie de PENKA-MICHEL, et au PNDP Ouest, à partir du 18/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

## 6. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans -une enveloppe cachetée adressée a Monsieur le Maire de la Commune de PENKA-MICHEL, Autorité Contractante et sera déposé à la Mairie de Penka-Michel. L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03. /DC/C-PM/SPM/CIPM/2019 DU18/11/2019 pour les Travaux de réalisation d'un forage muni d'un kit de pompe immergé électrique solaire et château structure en béton armé avec bache plastique de 3000 litres et une borne fontaine à 04 robinets à l'école publique de Badjehang dans la Commune de Penka-Michel, Région de l'Ouest "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Les offres doivent être reçues à la Mairie de Penka-Michel (Service de passation des marchés) le 11/12/2019 à 10 heures.

Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

## 7. Delai de Livraison

120 JOURS

## 8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de Penka-Michel en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 11/12/2019 à 11 heures à la Mairie de Penka-Michel.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*PENKA-MICHEL le 18 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

**TSIAZE FOZANG Jean Pierre**

# COMMUNE DE GAROUA 2E

## ÉLECTRIFICATION DU QUARTIER NGALBIDJE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)  
**IMPUTATION**  
PNDP

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

électrification du quartier Ngalbidjé 3 dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2, Département de la Bénoué, Région du Nord,

### 2. Consistance des prestations

Electrification.

### 3. Cout Prévisionnel

NA

### 4. Allotissement

NA

### 5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention de l'Electrification. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations. Les entreprises concernées ne doivent pas avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières (03) années d'une part et n'être pas inscrites sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP d'autre part.

### 6. Financement

Allocation Commune d'Arrondissement de Garoua II /PNDP III (IDA)

### 7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II au Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux. Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua II ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 14/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes.

### 8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement au secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua II ou à la Cellule Régionale de Coordination du PNDP pour le Nord à partir du 14/11/2019 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes

## 9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Maître d'Ouvrage, au Secrétariat du Maire. L'enveloppe cachetée portera la mention : « AVIS DE CONSULTATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE COTATIONS N°003/DDC/C-AGRAII/ CIPM/2019 DU 14/11/2019 POUR L'ÉLECTRIFICATION DU QUARTIER NGALBIDJE 3 DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

## 10. Délai de Livraison

Quatre (04) mois

## 11. Cautionnement Provisoire

NA

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans le Dossier de Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans le Dossier de Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. Le 05/12/2019 à 11 heures précises

## 13. Ouverture des Plis

Le 05/12/2019 bureau du service technique de la Commune d'Arrondissement de Garoua II à 12 Heures précises au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2 à partir de 12 Heures

## 14. Critères d'évaluation

NA

## 15. Attribution

NA

## 16. Durée Validité des Offres

NA

## 17. Renseignements Complémentaires

NA

GAROUA le 15 Novembre 2019

Le MAIRE

**BARKINDO Ibrahima**

## COMMUNE DE MARTAP

**COMMUNIQUE N° 06/C/C-MARTAP/2019 DU 29 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°07/AONO/C-MTP/CIPM/2019 DU 13 MARS 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'AUBERGE MUNICIPALE DE MARTAP DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DÉPARTEMENT DE LA VINA, RÉGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCÉDURE D'URGENCE)  
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP FINANCEMENT : BIP 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :  
Par Décision Municipale /DM/C-MTP/CIPM du 29 Avril 2019 la Lettre Commande, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisée est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
Unique	<b>ETS HAMID&amp;FRERES</b> BP: 535 Ngaoundéré TEL.: (+237) 697 00 00 60	99 999 624	05 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour l'établissement de la lettre commande y relative.

MARTAP le 29 Avril 2019

Le MAIRE

**IYA SOULEIMANOU**

## COMMUNE DE MARTAP

**COMMUNIQUEN° 12/C/C-MARTAP/2019 DU 09 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DU DOSSIER DE CONSULTATION N°03/ADC/CMTP/CIPM/2019 DU 27 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE TCHABBAL- (INTER N1) - MANDOUROU- CASCADES DU FARO DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA SUIVANT L'AUTORISATION DU GRE A GRE N°004706/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAPFINANCEMENT : BIP 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Martap, autorité contractante communique :  
Par Décision Municipale **N°12/D/M/C-MTP/CIPM du 09 Octobre 2019**. le marché, objet de l'avis de consultation susvisé est attribué au prestataire ci-après ayant présenté l'offre la moins disante des trois soumissionnaires enregistrés:

ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI D'EXECUTION
des <b>ETS AHB &amp; GEPSE</b> BP: 90 NGAOUNDERE CAMEROUN Té! : 699 86 39 92	167 308 766	Six (06) mois

Ledit attributaire est invité à se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours suivant la publication du présent communiqué, à la Mairie de Martap pour la suite de la procédure.

MARTAP le 9 Octobre 2019

Le MAIRE

**IYA SOULEIMANOU**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CFC/CIPM/2019 DU 09/09/2019 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITORING DES RESEAUX INFORMATIQUES DU CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun communique :

La Lettre Commande consécutive à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/CFC/CIPM/2019 du 09/09/2019 pour la fourniture et la mise en service d'une plateforme de monitoring des réseaux informatiques du Crédit Foncier du Cameroun est attribuée au **Groupement RESYTAL / ICCSOFT** pour un montant FCFA TTC de 18 695 223 et d'une durée de prestations de trois (03 mois).

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont invités à passer les retirer sous quinzaine, à compter de la date de parution du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites.

YAOUNDE le 18 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

## PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°005306/L/MINMAP/SG/ DGMI/DMBEC/ SB DU 10 OCTOBRE 2019 DU MINISTRE DES MARCHÉS PUBLICS ET DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LES ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION DES IMMEUBLES DEVRANT ABRITER LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du **DOSSIER DE CONSULTATION N°001/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 14 OCTOBRE 2019 POUR LES ETUDE GEOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION DES IMMEUBLES DEVRANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU.**

Vu l'autorisation de gré à gré N°005306/L/MINMAPMSG/DGMI/DMBEC/ SB du 10 octobre 2019 du Ministre des Marchés Publics;

Le résultat dudit Dossier de Consultation se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
<b>UNIQUE</b>	<b>CONSULTING GEOTECH STUDIES AND PLANNING SARL</b>  <b>BP : 20298 YAOUNDE</b>  <b>Tél : 694 70 85 64/695 78 56 02</b>	<b>6 000 000 FCFA</b>	<b>6 000 000 FCFA</b>	<b>Délai de réalisation:</b> un (01) mois.  <b>Lieu d'exécution :</b> DDMAP-NM.

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription de la lettre correspondant, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

*AKONOLINGA le 17 Octobre 2019*

*Le PRÉFET*

**BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019, POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES, ETANCHEITE ET PLAFONDS, SOLS INTERIEURS ET SOUBASSEMENT EXTERIEUR AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE SUIVANT ACCORD N°005551/L/MINMAP /SG/DGNI/DNBEC/NT-NC DU 18 OCTOBRE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département du Nyong et Mfoumou (**Autorité Contractante**) communique, conformément aux dispositions du DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019, POUR LES TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES, ETANCHEITE ET PLAFONDS, SOLS INTERIEURS ET SOUBASSEMENT EXTERIEUR AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE SUIVANT ACCORD N°005551/L/MINMAP/SG/DGNI/DNBEC/NT-NC DU 18 OCTOBRE 2019.

Vu la lettre de proposition d'attribution N°016/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 14 novembre 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou, parvenue dans mes services le 20 novembre 2019 ;

Le résultat de ladite consultation se présente comme suit :

N° LOT	NOM ET ADRESSE	MONTANT PROPOSE TTC EN FCFA	MONTANT CORRIGE TTC EN FCFA	OBSERVATIONS
<b>UNIQUE</b>	<b>J&amp;H SARL</b>	<b>67 993 727 FCFA</b>	<b>67 993 727 FCFA</b>	<p><b>Délai de réalisation:</b> un (01) mois.</p> <p><b>Lieu d'exécution :</b> LYCEE MIXTE D'AKGA.</p> <p><b>Obs. :</b> 1<sup>er</sup> rang et Offre évaluée la moins disante</p>

L'entreprise attributaire du marché est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières, pour souscription du Marché correspondant, dans un délai maximum de dix (10) jours, sous peine d'annulation de celle-ci.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été sélectionnés sont priés de passer retirer leurs offres, sous quinzaine, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

*AKONOLINGA le 20 Novembre 2019*

*Le PRÉFET*

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

## COMMUNE DE MARTAP

**COMMUNIQUE N°13/C/C-MARTAP/CIPM/2019 DU 25 OCTOBRE 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION MUNICIPALE N° 13/DM/C-MARTAP/CIPM/2019 DU 25 OCTOBRE 2019 OBJET DE L'AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°02/DCCM/SG/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON DE ROUTE SUR L'AXE GUENA BHANGTAL - MAYO-GOLBI LONG DE 2,4 KM ET CONSTRUCTION D'UN DALLOT SIMPLE DE 3 X 2 SUR LE MAYO-GOLBI DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MARTAP**, porte à la connaissance du public que :  
L'Entreprise dont le nom suit est déclarée attributaire de la lettre-commande relative à l'Avis de Consultation susmentionné pour le montant et le délai suivant :

DOSSIER DE CONSULTATION			ATTRIBUTION		
N°	REFERENCE	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
01	N°02/DCCM/SG/CIPM/2019du 29 Juillet 2019	Travaux de réhabilitation d'un tronçon de route sur Taxe Guéna Bhangtal - Mayo-Golbi long de 2,4 Km et construction d'un dalot simple de 3 x 2 sur le Mayo-Goibi dans la Commune de Martap	<b>Ets BOGNO BUSINESS</b> B.P. : 514 Ngaoundéré, Tél.: (+237) 699 87 09 74 / (+237) 677 64 86 38	31 243 500	06 Mois (180 jours)

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Martap, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de Lettre Commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée. /-

MARTAP le 25 Octobre 2019

Le MAIRE

**IYA SOULEIMANOU**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**NGO JOSEPH**

# CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN

**DECISION N°2614/2019/DG/DAG/SDPA/SP DU 18 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE D'UNE PLATEFORME DE MONITRING DES REASEAUX INFORMATIQUES DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE DIRECTEUR GENERAL DU CREDIT FONCIER DU CAMEROUN

**Vu** la Constitution

**Vu** la Loi n° 99/016 du 22 décembre 1999 portant statut général des établissements publics et des entreprises du secteur public et parapublic ;

**Vu** la Loi 2017/011 du 12/07/2017 portant statut général des entreprises publiques ;

**Vu** le Décret n°77/140 du 13 mai 1977 portant création et organisation du CFC, modifié et complété par le Décret n° 81/236 du 17 juin 1981 ;

**Vu** le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

**Vu** le Décret n°2012/084 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **MISSI Jean-Paul - Marie** au poste de Directeur Général du Crédit Foncier du Cameroun ;

**Vu** le Décret n° 2012/085 du 09 mars 2012 portant nomination de Monsieur **TJONOG Jean-Calvin** au poste de Directeur Général Adjoint du Crédit Foncier du Cameroun ;

**Vu** le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

**Vu** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/CFC/CIPM/2019 du 09/09/2019 pour fourniture et la mise en service d'une plateforme de monitoring des réseaux informatiques du Crédit Foncier du Cameroun.

## **DECIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La lettre Commande consécutive à l'Appel d'Offres National Ouvert n°04/AONO/CFC/CIPM/2019 du 09/09/2019 pour la fourniture et la mise en service d'une plateforme de monitoring des réseaux informatiques du Crédit Foncier du Cameroun est attribuée au **Groupeement RESYTAL / ICCSOFT** pour un montant FCFA TTC de 18 695 223 et d'une durée de prestations de trois (03) mois.

**Article 2** : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 18 Novembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MISSI Jean Paul**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

## DECISION N°809/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG DU 19 NOVEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 14 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu l'autorisation de gré à gré N°005814/L/MINMAP/DGMAS/DMAG/CE5-CE9 du 11 Novembre 2019 ;
- Vu le rapport de la Sous-Commission d'Analyse des offres.

### DECIDE

Article 1<sup>er</sup> : Les entreprises ci-après désignées sont attributaires des contrats relatifs à la Consultation N°18/GG/MINESEC/DRFM/CIPM/2019 du 11 novembre 2019 pour la fourniture de matériels des examens et concours au Ministère des Enseignements Secondaires en trois lots de la manière suivante :

DC N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	FINANCEMENT	MONTANT TTC FCFA	DELAI (jours)
18	1	Fourniture des feuilles de composition doubles-impresion et documents annexes	ALL PRINT GRAPHIC	Régie d'avances N° 25-034-09-Ligne 6111 Exercice 2019	164 040 228	30
	2	Fourniture des feuilles de composition intercalaires et documents annexes	ETABLISSEMENTS OMEL		162 229 608	30
	3	Fourniture des fiches et bordereaux d'examens et concours	ETABLISSEMENTS DUROCHER		36 201 140	30

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera./-

YAOUNDE le 19 Novembre 2019

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DE LA VALEUR**

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

**Vu** le Décret N° 2017/343 du 03 Juillet 2017 portant nomination de Monsieur **BAOUROU ALIM Jean Roger**, aux fonctions de Préfet du Département du Nyong et Mfoumou ;

**Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

Considérant l'autorisation de gré à gré N°005306/L/MINMAPMSG/DGMI/DMBEC/ SB du 10 octobre 2019 du Ministre des Marchés Publics ;

**Vu** le dossier de consultation N°001/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 du 14 octobre 2019 pour les études géotechniques des sols de fondation des immeubles devant abriter la Délégation Départementale des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou.

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** LES ETUDES GEOTECHNIQUES DES SOLS DE FONDATION DES IMMEUBLES DEVRANT ABRITER LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DES MARCHES PUBLICS DU NYONG ET MFOUMOU sont attribuées à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	DOSSIER DE CONSULTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DE LA LETTRE COMMANDE TTC	OBSERVATIONS
1	N°001/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019	CONSULTING GEOTECH STUDIES AND PLANNING SARL  BP : 20298 YAOUNDE  Tél : 694 70 85 64/695 78 56 02	6 000 000 FCFA	RETENUE

*AKONOLINGA le 17 Octobre 2019*

*Le PRÉFET*

**BAOUROU ALIM Théophile Jean-Roger**

# PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

**DECISION PREFECTORALE N°029/DP/J09/SAEFPORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## LE PREFET DU DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU,

**Vu** la Constitution ;

**Vu** le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les attributions des chefs des circonscriptions administratives et portant organisation et fonctionnement de leurs services ;

**Vu** le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

**Vu** le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;

**Vu** le Décret N° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

**Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

**Vu** l'Arrêté N°022/CAB/PM du 02 février 2011 fixant les modalités de recrutement des Consultants Individuels ;

**Vu** la lettre N°041/L/J09/SAEF du 06 novembre 2019 du Préfet du Département du Nyong et Mfoumou relative à l'examen des offres des soumissionnaires du Dossier de consultation N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 ;

**Vu** la lettre de proposition d'attribution N°016/L/P-AKGA/CDPM-NM en date du 14 novembre 2019, du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou, parvenue dans mes services le 20 novembre 2019 ;

**Vu** la lettre N°084/L/J09/SAEF du 19 novembre 2019 du Préfet du Département du Nyong et Mfoumou relative au retard accusé pour la proposition d'attribution du Dossier de consultation N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 ;

**Vu** la lettre N°017/L/P-AKGA/CDPM-NM/2019 du 20 novembre 2019 du Président de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics du Nyong et Mfoumou relative aux explications du retard accusé pour la proposition d'attribution du Dossier de consultation N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 ; ;

Considérant LE DOSSIER DE CONSULTATION N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019,

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup> : LES TRAVAUX DE REFECTION DES TOITURES, ETANCHEITE ET PLAFONDS, SOLS INTERIEURS ET SOUBASSEMENT EXTERIEUR AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU**

sont attribuée à l'entreprise ci-après :

ENTREPRISE ADJUDICATAIRE				
N° LOT	DOSSIER DE CONSULTATION N°	NOM ET ADRESSE	MONTANT FINAL DU MARCHE TTC	OBSERVATIONS
1	N°002/DC/P-AKGA/CDPM-NM/2019 DU 18 OCTOBRE 2019	J&H SARL	67 993 727 FCFA	RETENUE

### **Article**

**2 :** La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

AKONOLINGA le 20 Novembre 2019

Le PRÉFET

**ERNEST SAMUEL CHRISTIAN EBELLE**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONR/FODECC/CSPM/2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ETUDES CHARGE DE L'AUDIT TECHNIQUE DES EXERCICES 2006 A 2018 DES PROJETS DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES CACAO ET CAFÉ (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p><b><u>Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :</u></b></p> <p><b>Article 31 : Cas de force majeure</b></p> <p>La force majeure s'entend de tout évènement imprévisible et irrésistible qui empêcherait le prestataire de remplir tout ou partie de ses obligations contractuelles.</p> <p>Le Prestataire informera le Maître d'Ouvrage dans un délai de soixante douze (72) heures de tout « cas de force majeure » à compter du début de l'évènement dès qu'une telle information sera confirmée par le Maître d'Ouvrage, le prestataire pourra se voir dégager de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements. Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier « le cas de force majeure » et les preuves fournies par le prestataire.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b><u>Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :</u></b></p> <p><b>Article 31 : Cas de force majeure</b></p> <p>La force majeure est régie par les dispositions de l'article 41 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de services et de prestations intellectuelles mis en œuvre par l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics.</p> <p>Le reste sans changement.</p>

YAOUNDE le 21 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

**LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 21 NOVEMBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/FODECC/ CSPM-FODECC /2019 DU 04 NOVEMBRE 2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

## 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Pièce N° 1 : Avis d'Appel d'Offres :

### 12 - CRITÈRES D'EVALUATION

#### 12.1 Principaux Critères éliminatoires

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires;
5. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés dans l'original et les copies ;
6. Absence de la Capacité financière ? à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

#### 12.2 Critères essentiels

1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés au moins au cours des cinq (05) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;
3. Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;
4. Garantie du matériel de douze (12) mois ;

Preuve d'acceptation du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).

## 1 Critères d'évaluation

Lire plutot

Pièce N° 1 : Avis d'Appel d'Offres :

### 12 - CRITÈRES D'EVALUATION

#### 12.1 Principaux Critères éliminatoires

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés dans l'original et les copies ;
5. Absence de la Capacité financière ? à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

#### 12.2 Caractéristiques techniques

**Tablette Androïde :** Écran : au moins 7 pouces, Résolution : au moins 1024\*600, Mémoire: 16gb, Réseau: Wifi 4G, RAM :? 1GB

Batterie au moins 3000mah, Système d'exploitation androïde, Connectivité Bluetooth, Support carte SD. Quantité : 40

**GPS :** Écran au moins 2.2 pouce monochrome, GPS, Résistance à l'eau : ipx7, interface USB, Technologies Hotfix et Glonass compatibles. Quantité : 40

**2 Autres**

Au lieu de ...

**Pièce N° 2 : Règlement Particulier de Consultation :****Article 10 : Vérification de la conformité des Offres****12.1 Principaux Critères éliminatoires**

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels, les points 3 et 4 étant obligatoires;
5. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés dans l'original et les copies ;
6. Absence de la Capacité financière ? à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

**Critères essentiels**

1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ;
2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés au moins au cours des cinq (05) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;
3. Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;
4. Garantie du matériel de douze (12) mois ;

Preuve d'acceptation du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).

**Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :****Article 31 : Cas de force majeure**

La force majeure s'entend de tout évènement imprévisible et irrésistible qui empêcherait le prestataire de remplir tout ou partie de ses obligations contractuelles.

Le Prestataire informera le Maître d'Ouvrage dans un délai de soixante douze (72) heures de tout « cas de force majeure » à compter du début de l'évènement dès qu'une telle information sera confirmée par le Maître d'Ouvrage, le prestataire pourra se voir dégager de toutes responsabilités pour manquement au respect de ses engagements. Dans tous les cas, il appartient au Maître d'Ouvrage d'apprécier « le cas de force majeure » et les preuves fournies par le prestataire.

**2 Autres****Lire plutot****Pièce N° 1 : Règlement Particulier de Consultation:****Article 10 : Vérification de la conformité des Offres****Principaux Critères éliminatoires**

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;
2. Absence de la caution de soumission de 240 000 FCFA ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
4. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés dans l'original et les copies ;
5. Absence de la Capacité financière ? à 09 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.

**Caractéristiques techniques**

**Tablette Androïde** : Écran : au moins 7 pouces, Résolution : au moins 1024\*600, Mémoire: 16gb, Réseau: Wifi 4G, RAM :? 1GB

Batterie au moins 3000mah, Système d'exploitation androïde, Connectivité Bluetooth, Support carte SD. Quantité : 40

**GPS** : Écran au moins 2.2 pouce monochrome, GPS, Résistance à l'eau : ipx7, interface USB, Technologies Hotfix et Glonass compatibles. Quantité : 40

**Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :****Article 31 : Cas de force majeure**

La force majeure est régie par les dispositions de l'article 56 du Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures mis en œuvre par l'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics.

YAOUNDE le 21 Novembre 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

**LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS**

## COMMUNE D'EVODOULA

**ADDITIF RECTIFICATIF N°04 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE RELATIVE A LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/C.EV/SG/CIPM/2019 DU 15/10/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE ÉQUIPÉES DE SOIXANTE (60) TABLES BANCS POUR ÉLÈVES, DEUX (02) TABLES ET QUATRE (04) CHAISES POUR ENSEIGNANTS ET D'UN BLOC LATRINE À TROIS (03) CELLULES À L'ECOLE PUBLIQUE DE NKOLABANG DANS COMMUNE D'EVODOULA, DÉPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

Au lieu de ...

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 20 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

**Objet :** Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **20 Novembre 2019 à 12heures précises à la Commune d'Evodoula.**

### 5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 20 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

## 1 Remises des offres

### Lire plutot

Date, heure limites et lieu de réception des offres	Le 26 Novembre 2019, à 12 heures à la Commune d'Evodoula
Date, heure et lieu de d'ouverture des plis	Le 26 Novembre 2019, à 13 heures à la Commune d'Evodoula

**Objet** : Invitation à soumissionner

Veuillez noter que la date limite de réception des offres est fixée au **26 Novembre 2019 à 12heures précises à la Commune d'Evodoula.**

### 5 Date et heure limite de dépôt des offres

Date et heure limite de réception des offres	Le 26 Novembre 2019 à 12 heures
Lieu de réception des offres	Commune d'Evodoula

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 20 Novembre 2019 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

### Lire plutot

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Evodoula, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux dates, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis	Le 26 Novembre 2019 à 13 heures
Lieu d'ouverture des plis	Commune d'Evodoula

« Le reste sans changement »

*EVODOULA le 20 Novembre 2019*

*Le MAIRE*

***ONGOLO ELOUNDOU Armand Joachim***

**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

**Personne Morale**

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ..... Civilité :  Mme  Mr

ou ..... Nom : .....

Point Focal ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Personne Physique**

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Localisation**

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

**Option d'Abonnement**

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

**Moyen de paiement**

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...**  
**La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@armac.com 🌐 www.armac.com

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : pridesoft.armac.com  
✉ Email : pridesoft@armac.com